

ACCIDENT survenu au planeur immatriculé F-CGQA

Evénement :	collision avec des arbres lors d'un atterrissage en campagne.
Causes identifiées :	décision tardive d'atterrir en campagne, choix d'un site d'atterrissement inadapté.
Conséquences et dommages :	aéronef fortement endommagé.
Aéronef :	planeur Schempp Hirth « Janus C », finesse 44.
Date et heure :	mardi 8 juin 2004 à 15 h 30.
Exploitant :	privé.
Lieu :	Mennetou-sur-Cher (41).
Nature du vol :	circuit de compétition.
Personnes à bord :	pilote + équipier.
Titres et expérience :	<ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> pilote, 40 ans, VV de 1981, PPL de 1988, 812 heures de vol dont 612 sur planeur, 46 sur type et 7 dans les trois mois précédents ;<input checked="" type="checkbox"/> équipier, 59 ans, VV de 1979, ITV de 1992, PPL de 1987, 3 677 heures de vol dont 3 277 sur planeur, 53 sur type et 7 dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	AD Romorantin situé à 15 km au nord-ouest du site de l'accident : vent 170° / 08 kt, visibilité supérieure à 10 km, FEW à 25 000 pieds, température 30 °C, QNH 1020 hPa.

Circonstances

Le pilote et son équipier ^① participent au « Championnat International Air » de vol à voile de Romorantin (41). Il s'agit de la première participation du pilote à une compétition de vol à voile. Les équipiers se connaissent bien sur le plan individuel et ont déjà volé ensemble, hors compétition.

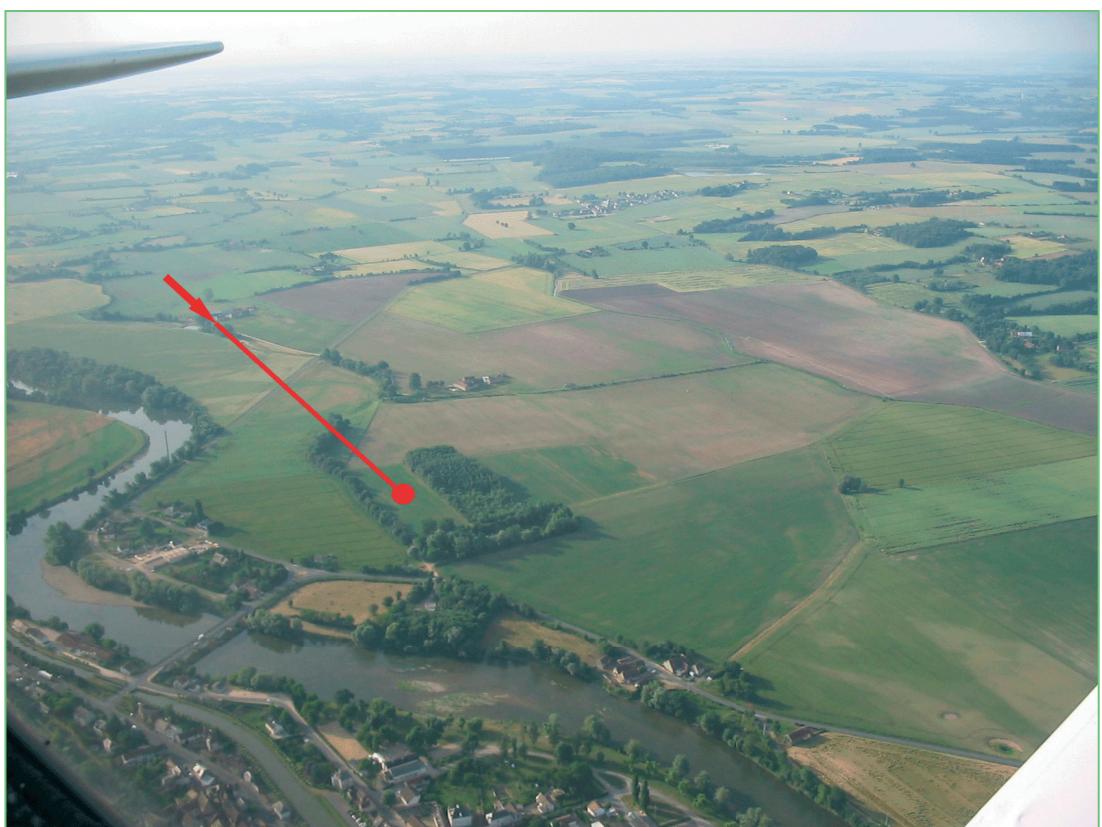
Le premier jour de la compétition, le pilote participe à l'épreuve et le vol se termine par un atterrissage en campagne dans un champ constitué de terre meuble et creusé de sillons. L'équipe chargée de récupérer le planeur a eu des difficultés à le localiser et à accéder au site.

Le deuxième jour de la compétition, l'épreuve consiste en un circuit triangulaire en plaine dont la première branche Romorantin-Vierzon d'une trentaine de kilomètres. Le territoire survolé est composé de vastes champs.

^① L'équipier aide le pilote à assurer l'observation, la navigation et la sécurité. Sur demande du pilote, il prend les commandes ponctuellement.

Le pilote décolle en remorqué ; il franchit la ligne de départ alors qu'il se trouve à une hauteur d'environ mille mètres.

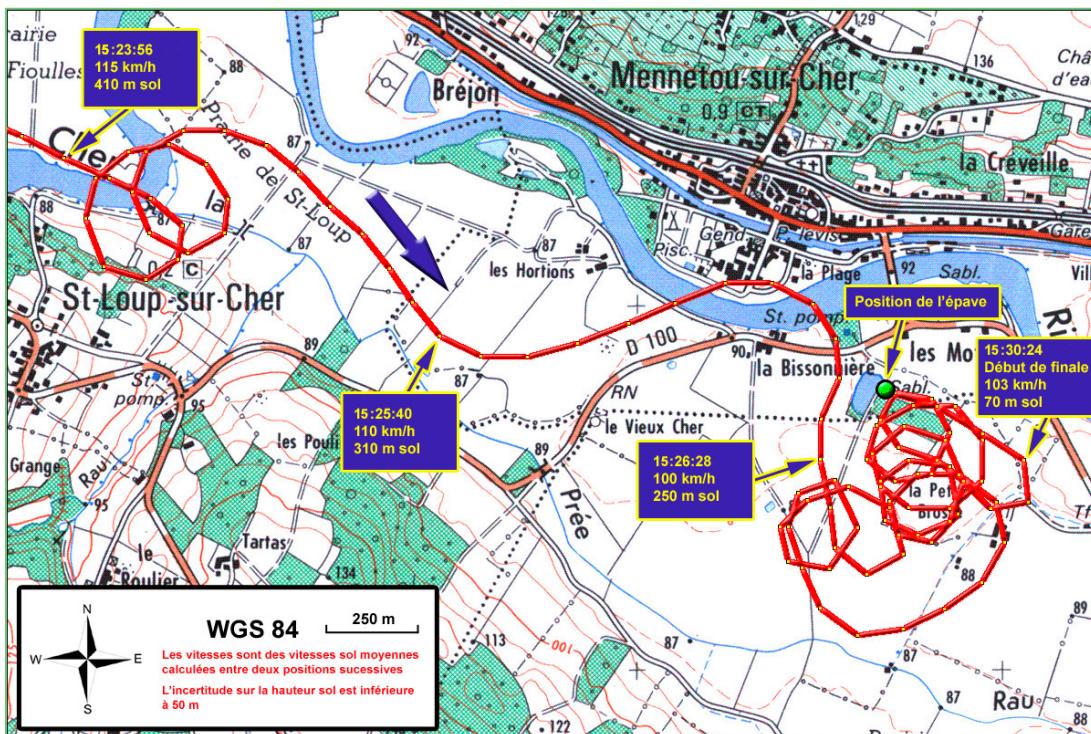
Au bout d'une heure de vol, il se trouve à quinze kilomètres de l'aérodrome de Romorantin. Les conditions météorologiques ne sont pas favorables, les ascendances étant rares ^②. Le pilote décide d'atterrir en campagne, autant que possible à proximité d'un repère caractéristique afin d'y être plus facilement localisé par les équipes chargées de les récupérer. Il choisit un champ proche du village de Mennetou-sur-Cher. Il commence son approche vers ce champ mais se ravise lorsqu'il y distingue un poteau. Son choix se porte alors vers une prairie, rectangulaire, d'une longueur de deux cents mètres, presque entièrement entourée d'arbres (*voir photographie ci-après*).



Le planeur approche suivant une trajectoire orientée au 300° environ (représentée par la flèche rouge). Il franchit une ligne d'arbres en entrée de pré. Il finit sa course dans les arbres situés cent mètres après le point de touché avec le sol.

Le planeur était muni d'un dispositif d'enregistrement de la trajectoire (logger) qui a pu être exploité pour les besoins de l'enquête. Son examen montre que le planeur a tourné de nombreuses fois, vraisemblablement à la recherche d'ascendances, et que sa trajectoire s'est orientée vers le champ d'atterrissement alors qu'il se trouvait à une hauteur inférieure à cent mètres. On note que le dernier segment rectiligne, que l'on peut assimiler à la finale, était particulièrement court.

^② Soixante-quatre concurrents sur les soixante-dix ayant pris le départ ont atterri en campagne.



L'observation du site de l'accident montre que de nombreux autres champs dépourvus d'obstacles, de ce fait plus favorables à l'atterrissement, jouxtent la prairie où a atterri le planeur.

Il n'est pas exclu que les expériences respectives des pilotes, en particulier l'expérience en compétition supérieure pour l'équipier, et les conditions de compétition accentuant l'émulation, aient amené « l'équipage » ainsi constitué à persister dans sa recherche d'ascendances jusqu'à une faible hauteur.